

Les étapes de mise en place de la prévoyance professionnelle

Voici un récapitulatif des différentes étapes qui vous mèneront jusqu'à la date de début de votre assurance:

Swiss Life

Le client (vous)



1

Aujourd'hui

Swiss Life vous envoie les documents d'ouverture et diverses annexes.



2

Swiss Life vous contacte par téléphone dans le courant des prochaines semaines.



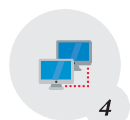
3

Novembre

Swiss Life vous envoie la liste pour mise à jour de l'effectif des personnes assurées.

Décembre

Vous nous retournez la liste mise à jour.



4



5

Décembre / janvier

Swiss Life vous envoie les documents de départ avec diverses annexes (confirmation de mandat, liste des prestations, liste des cotisations, plans de prévoyance).

Vous créez un compte de SuperUser sur «Swiss Life myLife» et gérez les documents contractuels en ligne, tout simplement.



6



7

Janvier à mars

Swiss Life définit le montant définitif des déductions LPP dès que l'ancienne institution de prévoyance lui a versé les avoirs de vieillesse.

Février / mars

Les personnes assurées reçoivent un courrier et peuvent s'enregistrer sur «Swiss Life myWorld», le portail des assurés, pour accéder à leur certificat de prévoyance.



8

N'hésitez pas à nous contacter en cas de question. Nous sommes à votre disposition.
www.swisslife.ch/entreprises